

Participation électorale aux élections générales du 3 octobre 2022

Table des matières

Sommaire	1
1. Portrait des circonscriptions et des régions électorales	4
Taux général de participation par circonscription en 2022.....	5
La participation au vote par anticipation.....	9
Comparaison des taux de participation aux élections générales de 2018 et de 2022	15
2. Estimation de la participation électorale par région électorale selon les groupes d'âge et le sexe	19
Taux de participation selon le sexe	21
La participation au vote par anticipation.....	21
Avenues de recherche sur la participation électorale au Québec.....	23
Annexe 1 Liste des circonscriptions par région électorale et nombre d'électorales et d'électeurs inscrits sur la liste électorale en 2022	25
Annexe 2 Taux de participation général et taux de votes exercés par anticipation dans chaque circonscription lors des élections générales de 2022	30
Annexe 3 Moyennes des taux de participation par région électorale	36
Annexe 4 Considérations méthodologiques.....	37



Sommaire

Cette note comporte deux parties. La **première partie** s'appuie sur des données officielles. Elle s'attarde aux taux de participation électorale observés lors des élections générales de 2022 et aux taux d'utilisation des modalités de vote par anticipation. Elle compare ces taux avec ceux observés lors des élections générales de 2018¹ dans chaque circonscription et dans chaque région électorale².

Lors des élections générales de 2022, le taux général de participation a légèrement fléchi (66,15 %), comme l'illustre le graphique 1. La participation varie significativement d'une circonscription à l'autre. L'étendue des résultats par circonscription est de près de 51 points de pourcentage : le taux le plus élevé est observé dans Louis-Hébert (81,09 %), dans la Capitale-Nationale, et le taux le plus bas, dans Ungava (30,21 %), dans le Nord-du-Québec. Le taux varie entre 54,21 % et 78,21 % dans la majorité des circonscriptions (112). Dans trois cas, le taux de participation dépasse d'au moins 12 points la moyenne québécoise³. Dans dix autres, le taux de participation est inférieur à 54 %⁴ (graphique 2). La moyenne des taux de participation de 4 des 16 régions électorales est inférieure à 60 %⁵. La moyenne des taux de participation de deux régions électorales se rapproche de 74 %⁶ (graphique 3). Les schémas régionaux de participation (cartes 1 et 2) sont similaires à ceux de 2018.

Près du quart des électrices et des électeurs inscrits (24,8 %) ont voté plusieurs jours avant le jour officiel du scrutin ; il s'agit d'une augmentation de plus de 6,7 points par rapport à 2018 (graphique 4). Par ailleurs, 37,49 % des électeurs ayant voté ont exercé leur vote par anticipation, en 2022, ce qui représente une augmentation de plus de dix points par rapport aux élections précédentes (graphique 5). Le contexte pandémique peut expliquer en partie cette

-
1. La même carte électorale a été utilisée lors des élections générales de 2018 et de 2022.
 2. Les régions électorales sont définies par le Service de la représentation électorale. Certaines régions ont été regroupées pour les fins de cette analyse. La liste des circonscriptions par région électorale se trouve à l'annexe 1 ; on y précise le nombre d'électrices et d'électeurs inscrits en 2022.
 3. Dans les circonscriptions des Chutes-de-la-Chaudière, de Louis-Hébert et de Montarville
 4. Dans les circonscriptions de l'Acadie, de D'Arcy-McGee, de Duplessis, de Bourassa-Sauvé, de Pontiac, de Mont-Royal-Outremont, de Saint-Laurent, d'Ungava, de Viau et de Westmount-Saint-Louis. Une liste complète des taux par circonscription se trouve à l'annexe 2.
 5. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de l'Île-de-Montréal et de l'Outaouais.
 6. Les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

augmentation. Le recours aux modalités de vote par anticipation n'a pas progressé au même rythme partout. Dans la majorité des circonscriptions (111), l'utilisation de ces modalités de vote varie entre 30 % et 45 % (graphique 6). Dans neuf circonscriptions, le taux est inférieur à 30 %⁷; dans cinq circonscriptions, il est supérieur à 45 %⁸ (cartes 3 et 4).

Dans la majorité des circonscriptions (108), la variation du taux de participation entre les élections générales de 2018 et de 2022 oscille entre une diminution de 3,06 % et une légère augmentation de 1,74 % (graphique 8). La diminution de la participation est plus marquée dans quatre circonscriptions⁹, alors qu'elle augmente de façon plus significative dans treize circonscriptions¹⁰ (cartes 5 et 6).

La **seconde partie** de cette note s'appuie sur les estimations du taux de participation général et du taux de participation par anticipation selon le sexe et le groupe d'âge, qui sont basées sur un échantillon représentatif d'électrices et d'électeurs québécois¹¹. Depuis 2014, la stratégie d'échantillonnage a été bonifiée afin de permettre l'analyse du taux de participation par région électorale.

Les données indiquent que les jeunes électrices et électeurs votent beaucoup moins que les autres groupes d'âge : environ 54 % des électeurs de moins de 35 ans vont voter (graphique 9). Tout comme lors des élections antérieures, le taux de participation des femmes est plus élevé, d'environ 4 points, que celui des hommes : seules les femmes de 75 ans et plus votent moins que les hommes du même groupe d'âge (tableau 1). En 2022, l'écart le plus marqué se trouve chez les personnes de 18 à 24 ans : le taux de vote des femmes y est supérieur de 9,63 points à celui des hommes¹².

7. Les circonscriptions de D'Arcy-McGee, de Jeanne-Mance-Viger, de l'Acadie, de Saint-Laurent, de Robert-Baldwin, de Notre-Dame-de-Grâce, de Lac-Saint-Jean, de Johnson et de Viau. Aux Îles-de-la-Madeleine, le vote par anticipation s'est tenu sur une seule journée plutôt que deux en raison du passage de l'ouragan Fiona ; cela ne semble pas avoir eu d'impact négatif sur le taux de participation global, qui a progressé de plus de trois points par rapport à 2018. (Source : Élections Québec, Élections provinciales de 2022 : le vote par anticipation est annulé dimanche aux Îles-de-la-Madeleine, 25 septembre 2022, en ligne [<https://www.electionsquebec.qc.ca/communiqués/elections-provinciales-de-2022-le-vote-par-anticipation-est-annule-dimanche-aux-iles-de-la-madeleine/>].)

8. Les circonscriptions de Louis-Hébert, de Lévis, de Joliette, de Vanier-Les Rivières et de Chauveau.

9. Les circonscriptions d'Huntingdon, de Rousseau, de Sainte-Marie-Saint-Jacques et de Westmount-Saint-Louis.

10. Les circonscriptions d'Arthabaska, de Beauce-Sud, de Beauce-Nord, de Bellechasse, de Chauveau, des Chutes-de-la-Chaudière, des Îles-de-la-Madeleine, de LaFontaine, de La Peltrie, de Lévis, de Lotbinière-Frontenac, de Montmorency et de Portneuf.

11. En collaboration avec Élections Québec, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires a documenté la participation aux élections générales québécoises. La Chaire a créé une banque de données unique en son genre, qui documente les taux de participation électorale par groupe d'âge et par sexe pour les élections générales tenues entre 1985 et 2022 inclusivement. La banque de données est composée d'un ensemble d'échantillons représentatifs d'électrices et d'électeurs québécois permettant d'étudier la question à l'échelle de la province. Pour en savoir plus sur les aspects méthodologiques de cette banque de données, consulter l'annexe 4. Ces données ont déjà fait l'objet de deux publications disponibles en format électronique (www.democratie.chaire.ulaval.ca).

12. En 2018, l'écart le plus marqué était entre les femmes et les hommes de 25 à 34 ans. En 2014, il était plutôt entre les femmes et les hommes de 75 ans et plus.

Les jeunes électrices et électeurs de certaines régions électorales votent beaucoup moins que d'autres, notamment dans les régions plus éloignées des grands centres. Le taux de participation des jeunes de 18 à 24 ans de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est inférieur à 40 %, alors que celui des jeunes de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de Laurentides-Lanaudière B sont supérieurs à 60 %. Ces schémas régionaux sont similaires à ceux des scrutins précédents, comme l'illustre le graphique 10.

Les électrices et les électeurs plus âgés sont plus nombreux à recourir au vote par anticipation (tableau 3). Cependant, les jeunes de 18 à 24 ans sont plus nombreux à recourir au vote par anticipation que les électrices et électeurs de 25 à 34 ans (sauf dans la Capitale-Nationale et à Montréal); l'écart moyen d'environ 2,5 points de pourcentage entre ces groupes d'âge s'explique sans doute en partie par le vote par anticipation offert dans les établissements d'enseignement. Par ailleurs, les femmes (24,33 %) sont un peu plus nombreuses à choisir le vote par anticipation que les hommes (22,51 %) (tableau 2).

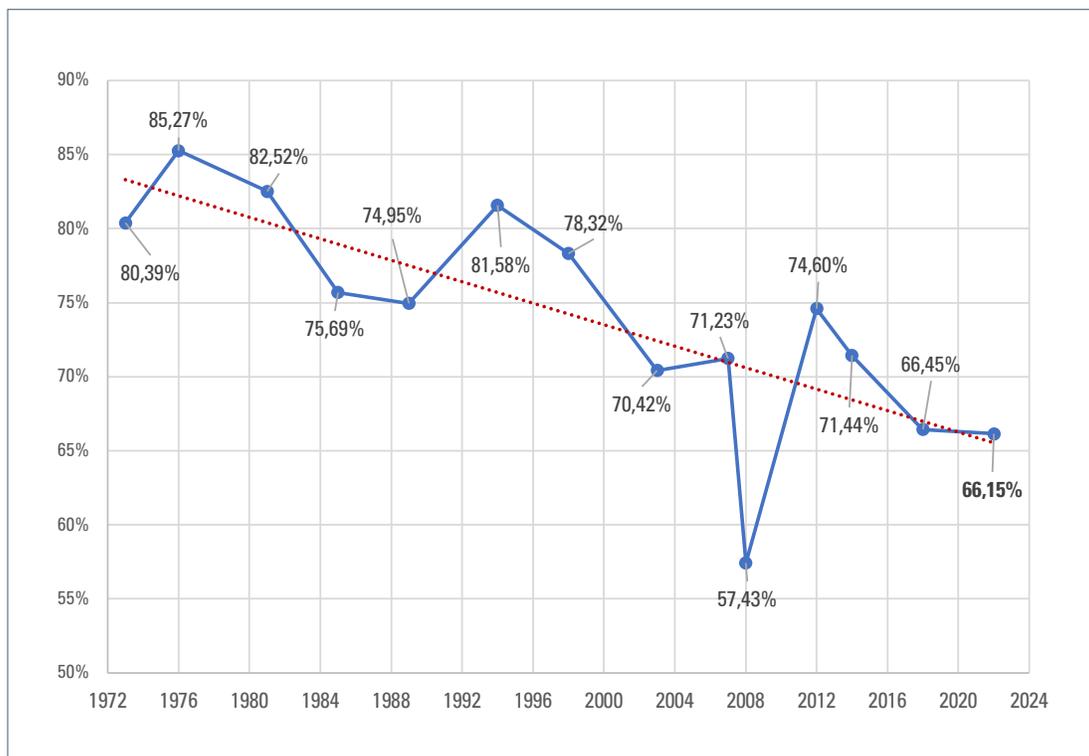
1

Portrait des circonscriptions et des régions électorales

Entre 1944 et 2007, le taux de participation moyen des Québécoises et Québécois aux élections générales provinciales est de 77,70 %. Lors des élections générales de 2008, le taux de participation atteint un plancher historique de 57,43 %¹³, mais il se rétablit en 2012. Le taux moyen des quatre élections générales suivantes (2012, 2014, 2018 et 2022) est de 69,66 %, un peu plus de huit points de moins par rapport à la période précédente.

GRAPHIQUE 1

Taux de participation aux élections générales de 1970 à 2022



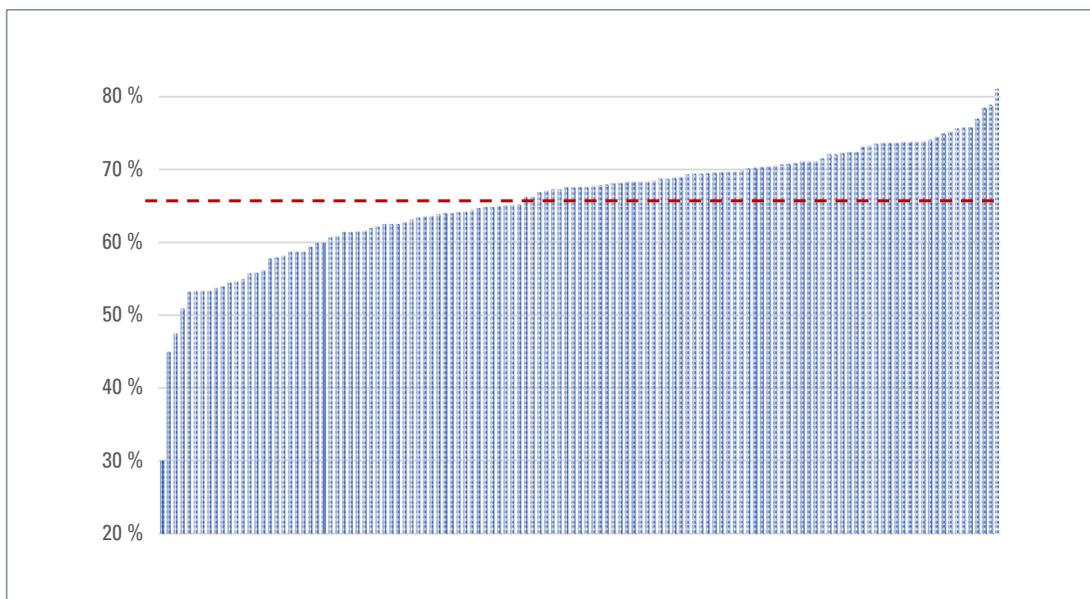
13. Il faut remonter aux élections générales de 1927 pour retrouver un taux de participation comparable (56,38 %). À cette époque, les femmes n'avaient pas encore acquis le droit de vote. Élections Québec, *Historique du taux de participation électorale*, en ligne [<https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/historique-du-taux-de-participation-electorale/>]

Taux général de participation par circonscription en 2022

Entre 2018 et 2022, le taux de participation a légèrement fléchi, s'établissant à 66,45 % et à 66,15 %, respectivement. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les taux de participation varient grandement d'une circonscription à l'autre (voir l'annexe 2).

GRAPHIQUE 2

Taux de participation par circonscription en 2022



Le taux de participation varie considérablement d'une circonscription à l'autre, au Québec : le taux le plus élevé est observé dans Louis-Hébert (81,09 %) et le taux le plus bas, dans Ungava (30,21 %), pour une étendue de 50,88 points¹⁴. Toutefois, dans une majorité de circonscriptions (112), le taux de participation varie entre 54,21 % et 78,21 %, ce qui représente un écart de 24 points de pourcentage. Dans trois circonscriptions, le taux de participation dépasse la moyenne québécoise d'au moins 12 points¹⁵. Dans dix circonscriptions, ce taux est inférieur à 54 %¹⁶.

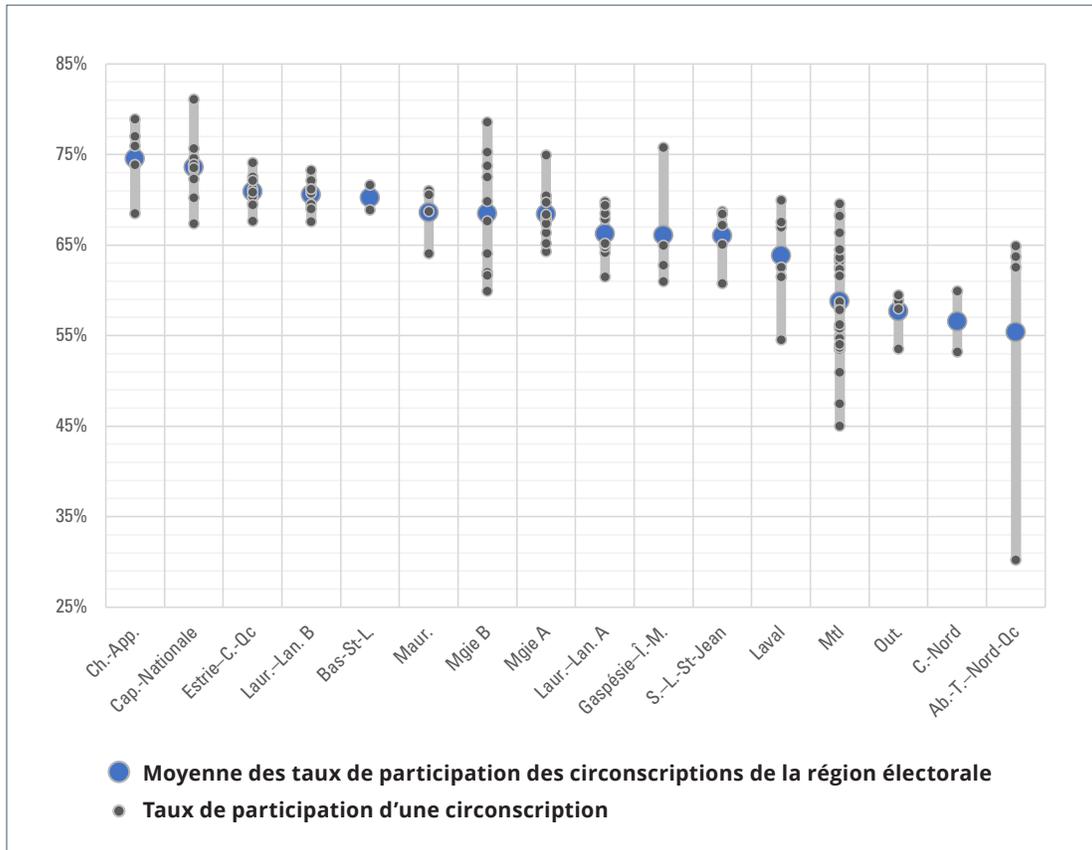
14. Lors des dernières élections albertaines, en 2022, le taux de participation s'est établi à 59,5 %. L'étendue des taux de participation selon les circonscriptions était de 29,1 %. La même année, en Ontario, le taux de participation s'est établi à 44,06 %. L'étendue des taux de participation était de 24,36 %.

15. Les circonscriptions des Chutes-de-la-Chaudière, de Louis-Hébert et de Montarville.

16. Les circonscriptions de l'Acadie, de D'Arcy-McGee, de Duplessis, de Bourassa-Sauvé, de Pontiac, de Mont-Royal-Outremont, de Saint-Laurent, d'Ungava, de Viau et de Westmount-Saint-Louis. Une liste complète des taux par circonscription se trouve à l'annexe 2.

GRAPHIQUE 3

Moyennes des taux de participation électorale par région électorale en 2022¹⁷



La moyenne (représentée par un point vert) des taux de participation de 4 des 16 régions électorales est inférieure à 60 % : les régions de l’Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de l’Île-de-Montréal et de l’Outaouais. Dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, le faible taux de participation dans la circonscription d’Ungava fait baisser la moyenne.

La moyenne des taux de participation de deux régions électorales est de près de 74 % : la région de la Capitale-Nationale et celle de Chaudière-Appalaches. Il s’agit des mêmes schémas régionaux qu’en 2018.

17. Les moyennes des taux de participation par région électorale se trouvent dans l’annexe 3.

La participation au vote par anticipation

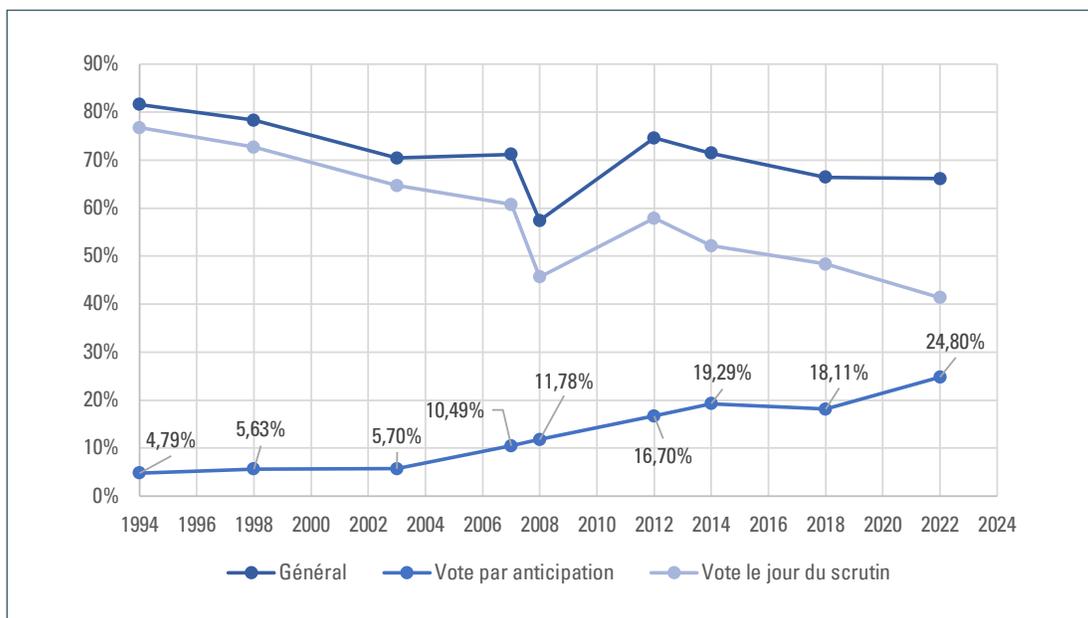
Deux taux de participation sont utilisés pour le vote par anticipation :

1. Le premier correspond au taux d'électrices et d'électeurs inscrits sur la liste électorale ayant voté par anticipation. Il se calcule à partir du nombre d'électeurs ayant utilisé le vote par anticipation sur le nombre total d'électeurs inscrits. Ce chiffre est plus familier, parce qu'il est diffusé rapidement au cours de la période électorale.
2. Le second représente le taux de votes exercés par anticipation. Il se calcule à partir du nombre de votantes et votants ayant choisi de voter par anticipation sur le nombre total de votants. Il est calculé après le jour du vote.

L'intérêt des électrices et des électeurs pour le vote par anticipation n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Le graphique 4 illustre la progression de la proportion de l'ensemble des électeurs inscrits sur la liste électorale ayant voté par anticipation. Alors qu'en 2003, seulement 5,7 % des électeurs se sont prévalus de cette modalité afin d'exercer leur droit de vote aux élections générales québécoises, près de 12 % l'ont fait en 2008. Ce taux a grimpé à 16,7 % en 2012 ; à 19,29 % en 2014 ; et à 18,11 % en 2018, confirmant que cette façon de voter a grandement gagné en popularité au sein de la population québécoise. Le taux de participation est passé à 24,8 % lors des élections générales de 2022, une augmentation de 6,7 points. Près du quart des électrices et des électeurs inscrits ont donc voté au moins une semaine avant le jour officiel du scrutin.

GRAPHIQUE 4

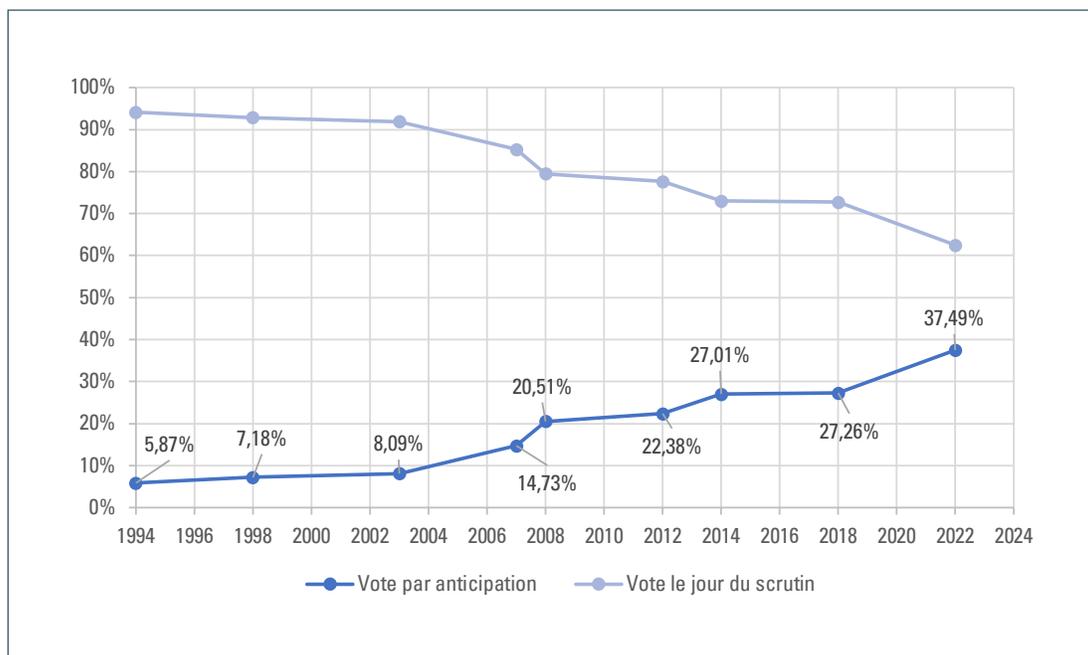
Taux d'électeurs inscrits ayant voté par anticipation de 1994 à 2022



L'évolution du second taux (graphique 5) illustre le déplacement du vote. Le vote par anticipation devient de plus en plus populaire à partir de 2007 ; la croissance est forte en 2007, en 2008 et en 2014¹⁸.

GRAPHIQUE 5

Taux de votes exercés par anticipation de 1994 à 2022

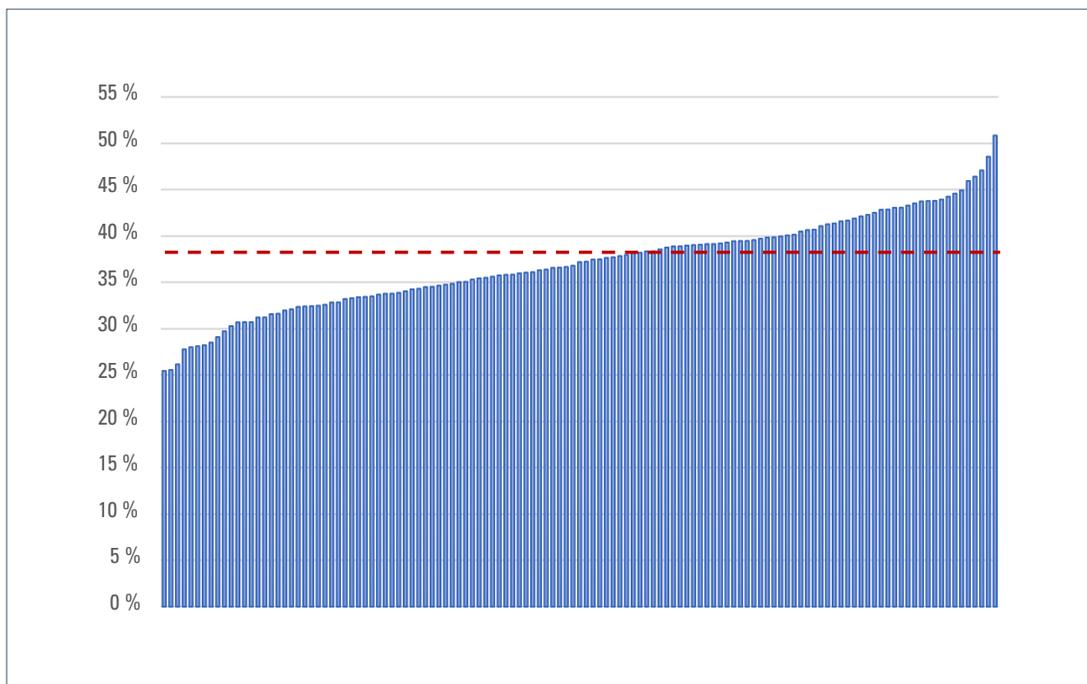


En 2022, plus de tiers des votes ont été exercés par anticipation ; cela représente une augmentation de plus de dix points de pourcentage depuis 2018. Le contexte pandémique peut expliquer une partie de cette augmentation.

18. La croissance observée est étroitement liée aux modifications législatives. En 2007, une loi a introduit des modalités de vote pour les électrices et les électeurs ayant des limitations fonctionnelles. Elle a aussi levé les restrictions liées au vote par anticipation, qui est devenu accessible à tout électeur. À compter des élections générales de 2014, les étudiants ont pu voter dans leur établissement d'enseignement. Des modalités particulières visant à faciliter le vote dans les régions éloignées ont aussi été mises en œuvre : le vote anticipé par correspondance et le vote itinérant en région éloignée (*Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote*, LQ 2006, c. 17). Au fil des élections qui ont suivi, plusieurs modalités de vote ont été introduites : le vote itinérant au domicile de l'électeur, le vote dans les installations d'hébergement et le vote au bureau de la directrice ou du directeur de scrutin. En 2022, le vote itinérant a été étendu aux centres de réadaptation, aux centres hospitaliers, aux maisons de soins palliatifs et aux ressources en dépendance. Enfin, l'accès aux bureaux de vote dans les établissements d'enseignement a été élargi à tous les électeurs en 2021.

GRAPHIQUE 6

Taux de votes exercés par anticipation par circonscription



Le taux de votes exercés par anticipation varie considérablement d'une circonscription à l'autre, au Québec. La proportion la plus élevée de votantes et votants ayant eu recours à une modalité de vote par anticipation se trouve dans la circonscription de Louis-Hébert (50,83 %), alors que la proportion la plus basse se trouve dans celle de D'Arcy-McGee (25,43 %), ce qui représente une étendue de 25,4 %. Dans la grande majorité des circonscriptions (111), toutefois, le recours aux modalités de vote par anticipation varie entre 30 % et 45 %. Dans neuf circonscriptions¹⁹, le taux de votes exercés par anticipation est inférieur à 30 %²⁰. Dans cinq circonscriptions, il est supérieur à 45 %²¹.

19. La circonscription des Îles-de-la-Madeleine est exclue de cette liste, puisque le vote par anticipation s'y est tenu pendant une seule journée plutôt que deux, en raison du passage de l'ouragan Fiona. Cela ne semble pas avoir eu d'impact négatif sur le taux de participation global, qui a progressé de plus de trois points par rapport à 2018. Voir Élections Québec, *Élections provinciales de 2022 : le vote par anticipation est annulé dimanche aux Îles-de-la-Madeleine*, 25 septembre 2022, en ligne [<https://www.electionsquebec.qc.ca/communiqués/elections-provinciales-de-2022-le-vote-par-anticipation-est-annule-dimanche-aux-iles-de-la-madeleine/>].

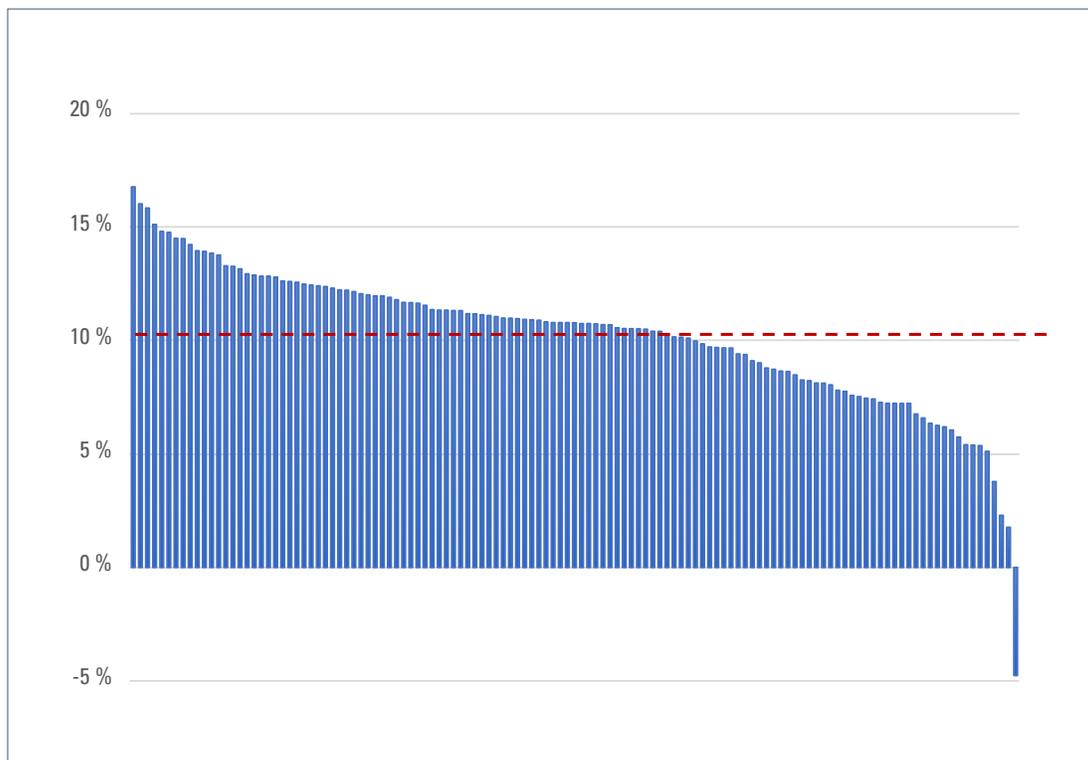
20. Les circonscriptions de D'Arcy-McGee, de Jeanne-Mance-Viger, de l'Acadie, de Saint-Laurent, de Robert-Baldwin, de Notre-Dame-de-Grâce, de Lac-Saint-Jean, de Johnson et de Viau.

21. Les circonscriptions de Louis-Hébert, de Lévis, de Joliette, de Vanier-Les Rivières et de Chauveau.

Comme l'illustre le graphique 7, l'évolution du taux de votes exercés par anticipation n'a pas progressé au même rythme dans toutes les circonscriptions entre les élections générales de 2018 et de 2022.

GRAPHIQUE 7

Variation des taux de votes exercés par anticipation lors des élections générales de 2018 et de 2022²²

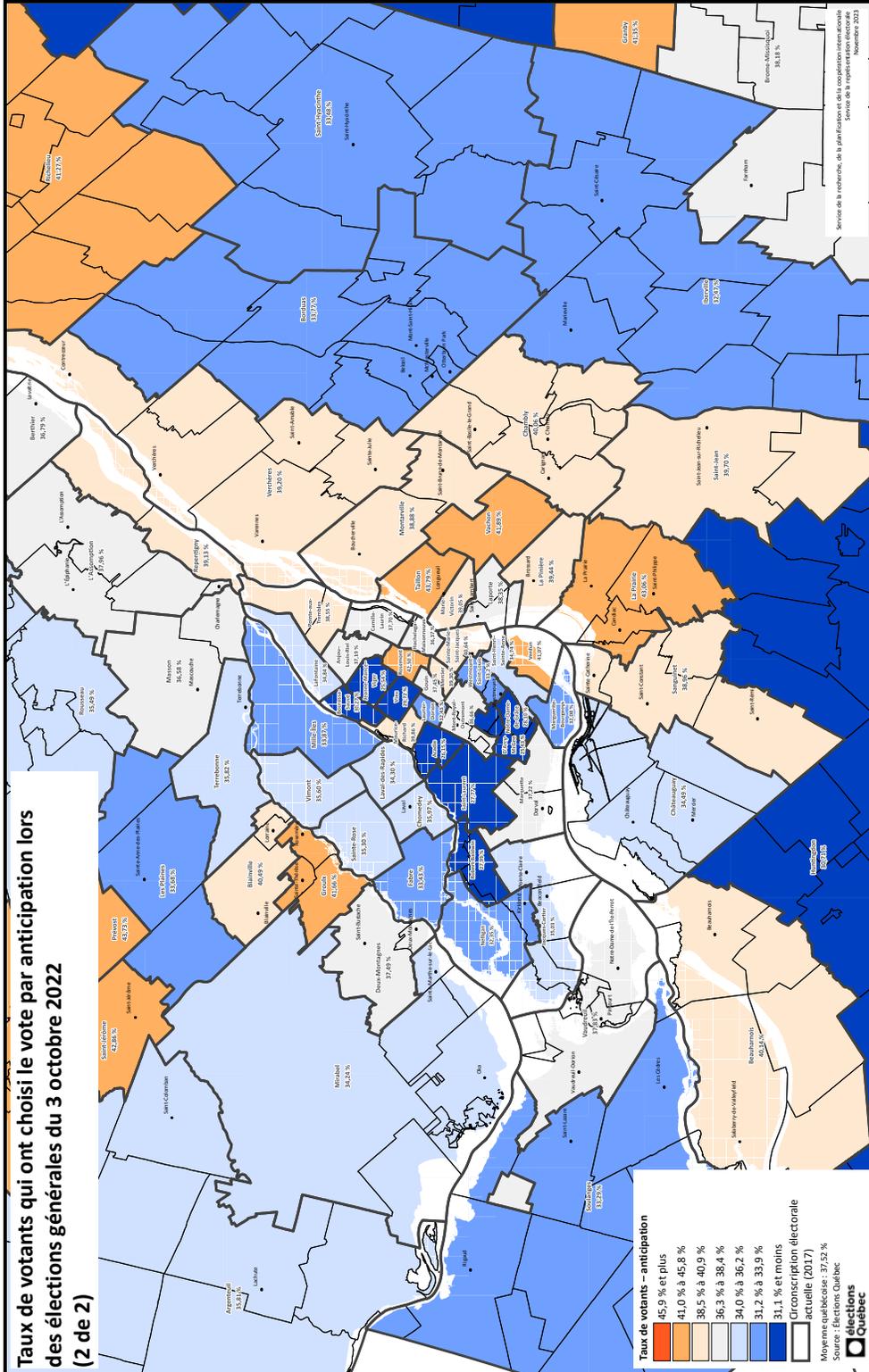


Dans 91 circonscriptions, le recours aux modalités de vote par anticipation augmente de 7,24 à 13,24 points de pourcentage pendant cette période. Dans 19 circonscriptions, cette augmentation est plus faible : dans un cas, elle diminue (D'Arcy-McGee) ; et dans trois cas, elle oscille entre 1 et 4 points (Matane-Matapédia, Gaspé et Westmount-Saint-Louis). Dans 15 circonscriptions, le taux augmente de 13,27 à 16,77 points. Dans quatre d'entre elles, l'augmentation est supérieure à 15 points (Blainville, Hull, Chauveau et Chutes-de-la-Chaudière).

22. La ligne rouge pointillée correspond à l'augmentation du taux de votes exercés par anticipation au Québec.

CARTE 4

Proportion d'électeurs ayant voté qui ont choisi le vote par anticipation aux élections générales du 3 octobre 2022 (2 de 2)

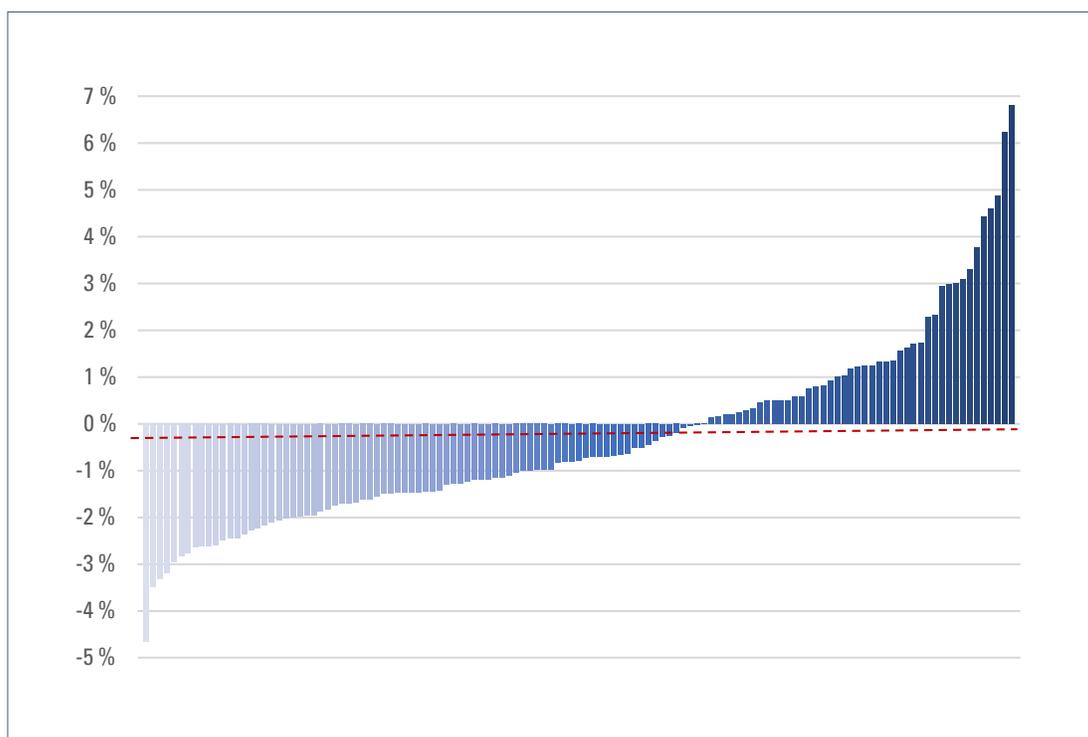


Comparaison des taux de participation aux élections générales de 2018 et de 2022

Comme l'illustre le graphique 8, la participation électorale a augmenté dans un peu plus du tiers des circonscriptions (44), en 2022, par rapport au taux observé lors des élections générales de 2018, alors qu'elle a diminué dans plus de 60 % des circonscriptions (80)²³. Dans 74 de ces circonscriptions, cette diminution est plus importante que celle de la moyenne nationale (-0,30 point).

GRAPHIQUE 8

Variation des taux de participation par circonscription entre les élections générales de 2018 et de 2022



23. La ligne rouge pointillée correspond à la légère diminution de la participation au Québec (0,30 point). Une circonscription n'a connu aucune variation de son taux de participation et six autres ont enregistré une diminution de moins de 0,30 %.

De nombreuses circonscriptions (108) connaissent une variation de leur participation électorale oscillant entre -3,06 % et 1,74 %. La diminution est plus marquée (entre -3,06 % et -4,66 %) dans quatre circonscriptions²⁴ et l'augmentation est plus importante dans 13 autres (entre 1,74 % et 6,80 %)²⁵. Comme le suggèrent les cartes 5 et 6, qui comparent les moyennes des taux de participation des circonscriptions par région électorale, les schémas régionaux sont contrastants. Dans la région de Chaudière-Appalaches, la participation a bondi d'un peu moins de 4 points, alors que l'augmentation est plus modeste (1,62 %) dans la Capitale-Nationale²⁶. Les diminutions les plus importantes, qui varient entre 2,08 % et 1,53 %, sont dans les régions des Laurentides-Lanaudière (A et B) et de la Montérégie (A et B) (annexe 3).

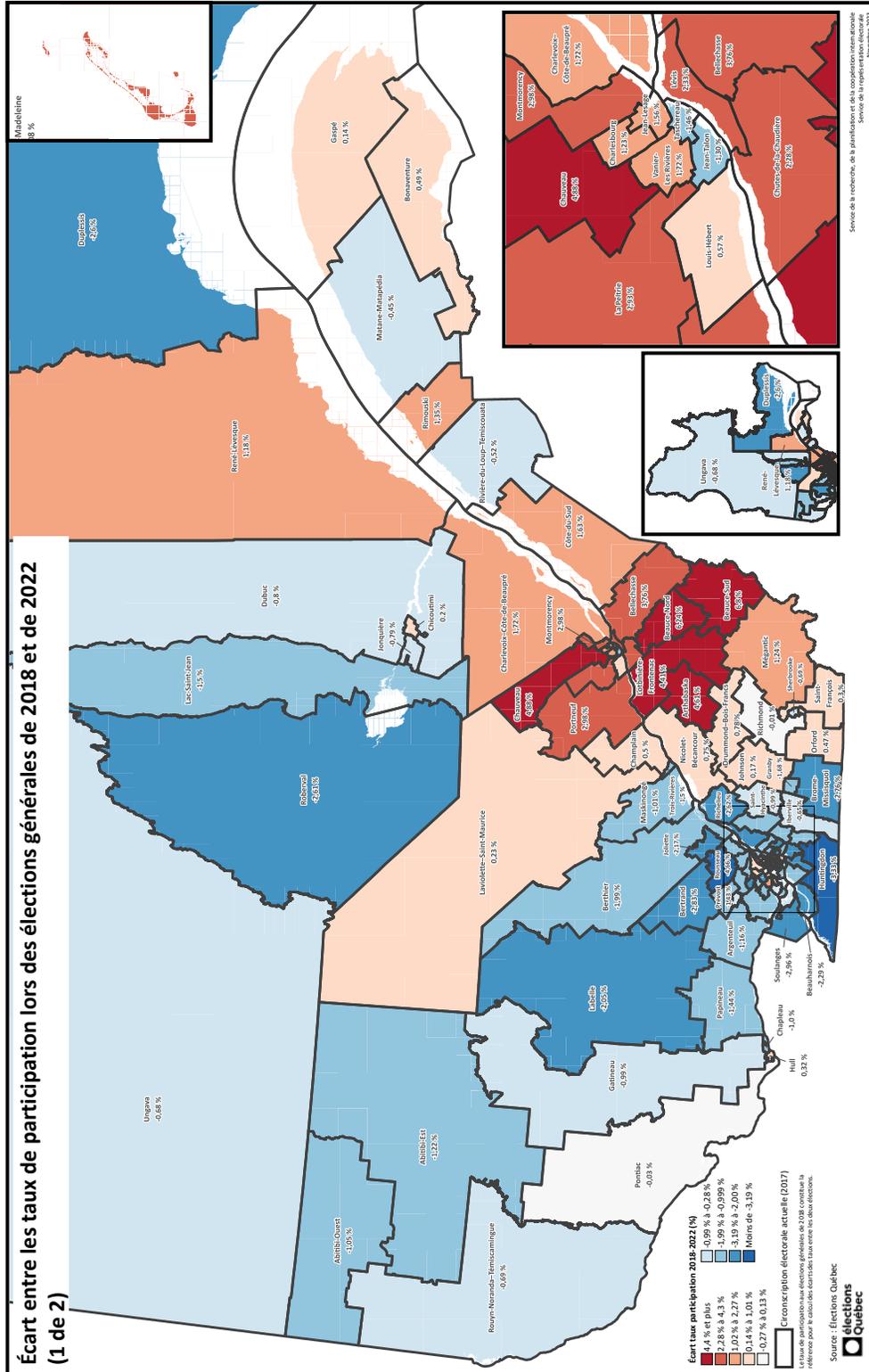
24. Les circonscriptions de Huntingdon, de Rousseau, de Sainte-Marie-Saint-Jacques et de Westmount-Saint-Louis.

25. Les circonscriptions d'Arthabaska, de Beauce-Sud, de Beauce-Nord, de Bellechasse, de Chauveau, des Chutes-de-la-Chaudière, des Îles-de-la-Madeleine, de LaFontaine, de La Peltrie, de Lévis, de Lotbinière-Frontenac, de Montmorency et de Portneuf.

26. Toutes les circonscriptions de la Capitale-Nationale ont connu une augmentation de leur taux de participation, à l'exception de Jean-Talon et de Taschereau.

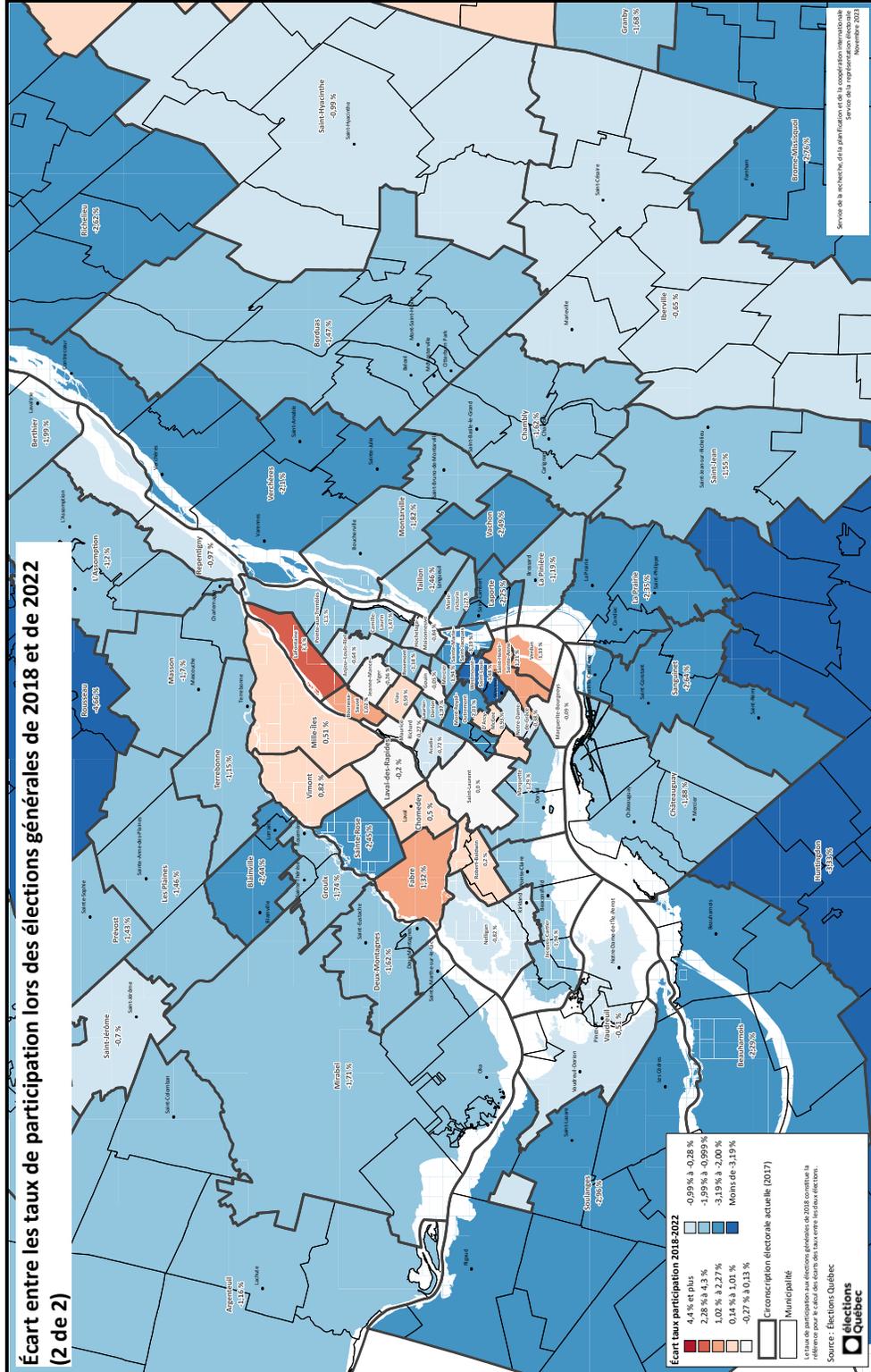
CARTE 5

Écart entre les taux de participation aux élections générales 2018 et 2022
(1 de 2)



CARTE 6

Écart entre les taux de participation aux élections générales 2018 et 2022
(2 de 2)



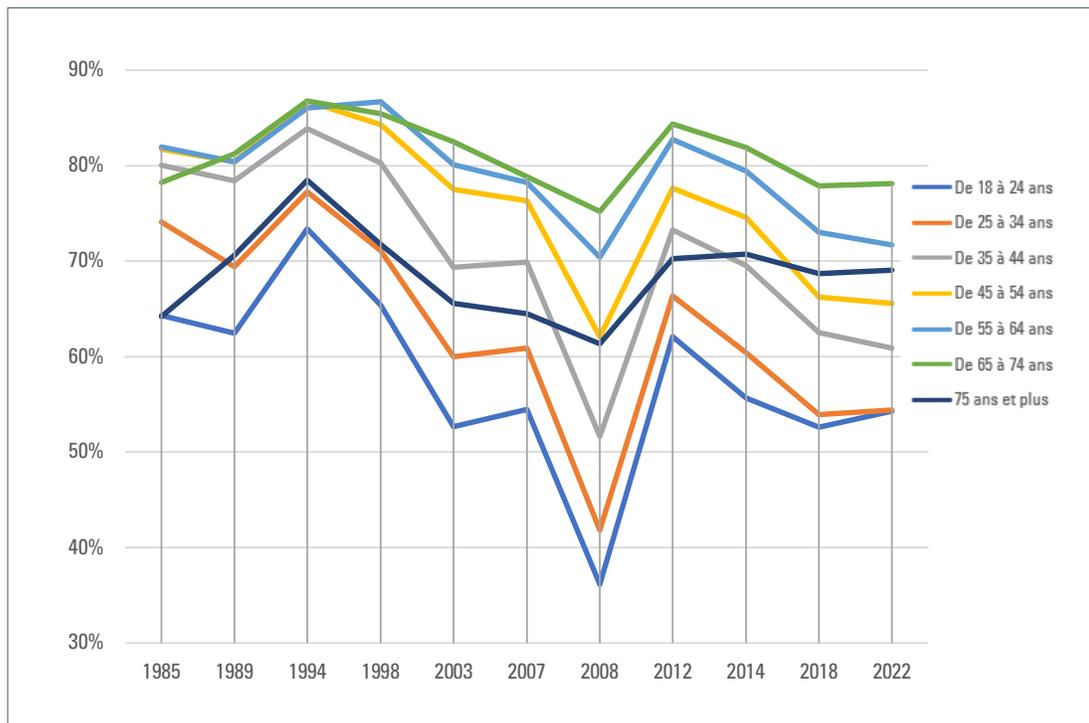
2

Estimation de la participation électorale par région électorale selon les groupes d'âge et le sexe

Comme l'illustre le graphique 9, la participation électorale augmente avec l'âge jusqu'à la tranche de 65 à 74 ans (ligne verte) et diminue à partir de 75 ans (ligne bleu foncé). Les électrices et les électeurs de moins de 35 ans participent moins que les autres groupes d'âge (lignes orange et bleu pâle). Le taux de participation des moins de 35 ans est d'environ 54 %, ce qui représente un écart de plus de 20 points de pourcentage par rapport au taux du groupe d'âge qui vote plus fréquemment (de 65 à 74 ans).

GRAPHIQUE 9

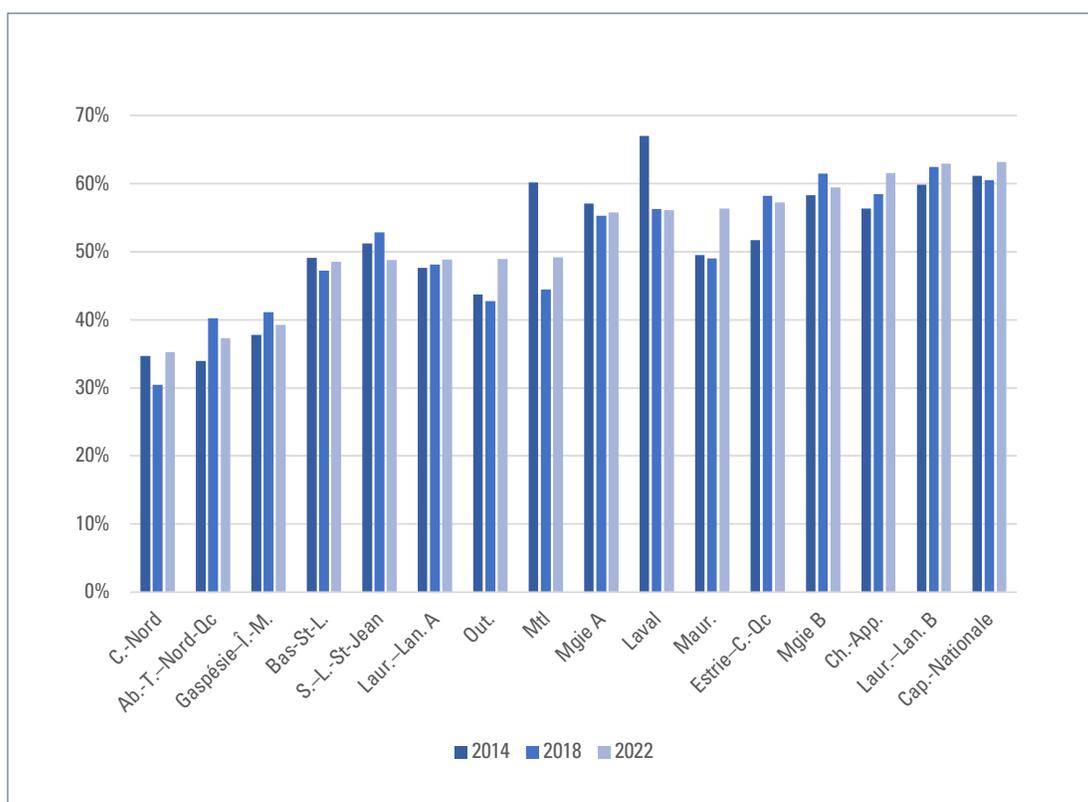
Participation électorale selon le groupe d'âge lors des élections générales de 1985 à 2022



En 2022, le taux de participation variait d'une région électorale à l'autre, en particulier chez les plus jeunes électeurs. Comme l'illustre le graphique 10, les taux de participation des jeunes de 18 à 24 ans sont inférieurs à 40 % dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, alors qu'ils sont supérieurs à 60 % dans la Capitale-Nationale, dans Chaudière-Appalaches et dans Laurentides-Lanaudière B.

GRAPHIQUE 10

Évolution du taux de participation des jeunes de 18 à 24 ans par région électorale de 2014 à 2022



Les schémas régionaux de participation chez les plus jeunes électrices et électeurs sont relativement stables entre 2014 et 2022, mis à part à Laval et Montréal, où il y a eu une baisse importante entre 2014 et 2018²⁷.

27. Le taux de participation des jeunes de 18 à 24 ans a diminué de 15,71 points dans la région électorale de l'Île-de-Montréal et de 10,80 % dans celle de Laval. Le taux de participation des jeunes de 24 à 35 ans a diminué de 13,69 points dans la région de l'Île-de-Montréal et de 16,27 points dans celle de Laval.

Taux de participation selon le sexe

Tout comme lors des élections antérieures, le taux de participation des femmes surpasse de plus de quatre points celui des hommes (tableau 1). Seules les femmes âgées de 75 ans et plus votent moins que les hommes du même groupe d'âge²⁸. En 2022, l'écart le plus important entre la participation des hommes et des femmes a été observé chez les électrices et les électeurs de 18 à 24 ans (9,63 points)²⁹.

TABLEAU 1

Taux de participation par sexe lors des élections générales de 2022

	Femmes	Hommes
De 18 à 24 ans	59,19 %	49,56 %
De 25 à 34 ans	58,00 %	50,91 %
De 35 à 44 ans	63,76 %	58,12 %
De 45 à 54 ans	68,59 %	62,63 %
De 55 à 64 ans	73,61 %	69,72 %
De 65 à 74 ans	78,82 %	77,37 %
75 ans et plus	65,54 %	73,29 %
Total	67,79 %	63,67 %

La participation au vote par anticipation

Comme l'illustre le tableau 2, les femmes sont plus nombreuses à voter par anticipation que les hommes. L'écart moyen entre les femmes et les hommes est de moins de 2 % ; toutefois, il est plus élevé chez les plus jeunes électeurs (3,92 points chez les jeunes de 18 à 24 ans). Le seul groupe dans lequel on constate une participation plus élevée des hommes au vote par anticipation est chez les personnes âgées de 75 ans et plus (4,20 points).

28. Un écart similaire à celui de 2018 (4,13), mais supérieur à celui de 2014 (2,93).

29. En 2018, l'écart le plus marqué était entre les femmes et les hommes de 25 à 34 ans. En 2014, il était entre les femmes et les hommes de 75 ans et plus.

TABLEAU 2**Taux de participation au vote par anticipation par sexe en 2022³⁰**

	Femmes	Hommes
De 18 à 24 ans	16,83 %	12,91 %
De 25 à 34 ans	13,09 %	11,59 %
De 35 à 44 ans	14,48 %	14,19 %
De 45 à 54 ans	18,95 %	17,58 %
De 55 à 64 ans	29,11 %	26,22 %
De 65 à 74 ans	40,24 %	37,81 %
75 ans et plus	33,87 %	38,07 %
Total	24,33 %	22,51 %

Comme l'illustre le tableau 3, les électrices et les électeurs plus âgés sont plus nombreux à recourir au vote par anticipation.

TABLEAU 3**Taux de participation au vote par anticipation par groupe d'âge en 2022**

	Anticipation	Général
De 18 à 24 ans	14,84 %	54,29 %
De 25 à 34 ans	12,33 %	54,41 %
De 35 à 44 ans	14,34 %	60,91 %
De 45 à 54 ans	18,27 %	65,59 %
De 55 à 64 ans	27,68 %	71,69 %
De 65 à 74 ans	39,07 %	78,12 %
75 ans et plus	35,76 %	69,03 %
Total	23,43 %	65,75 %³¹

Cependant, les jeunes de 18 à 24 ans sont plus nombreux à recourir au vote par anticipation que ceux de 25 à 34 ans : il y a un écart global de 2,5 points de pourcentage entre ces groupes d'âge. Cet écart se confirme dans l'ensemble des régions électorales, à l'exception de la Capitale-Nationale et de Montréal, où les électrices et électeurs de 25 à 34 ans participent davantage au vote par anticipation que les jeunes de 18 à 24 ans. Le vote par anticipation dans les établissements d'enseignement pourrait expliquer en partie ce dernier écart³².

30. Ce taux correspond au vote par anticipation des électrices et des électeurs, et non au taux de votes exercés par anticipation.

31. Le taux général de participation est estimé ; c'est pourquoi il diffère du taux général officiel.

32. Cependant, cette modalité représente seulement 0,81 % du vote (51 031 votes).

Avenues de recherche sur la participation électorale au Québec

Comme le démontre cette analyse, l'âge, en particulier, et le sexe ont une influence importante sur la participation électorale. Les sondages d'opinion publique démontrent que d'autres variables sociodémographiques et socioéconomiques ont une incidence sur le vote, notamment le revenu, la langue et le lieu de naissance. L'éducation aurait aussi un effet, quoique indirect³³. Toutefois, les conclusions pouvant être tirées des données de sondage sont limitées par la taille des échantillons et par certains biais de réponses. Les sondages ne permettent pas de discerner des différences de participation entre les régions, par exemple.

Le profil des circonscriptions basé sur les données du recensement de 2021 permet d'effectuer certaines observations sur les populations³⁴. Dans les 12 circonscriptions³⁵ où le taux de participation est le plus faible (inférieur à 55 %), quatre caractéristiques de la population se distinguent de la moyenne québécoise : l'âge médian, l'identification, la première langue parlée et l'origine.

L'âge médian de la population est inférieur à la moyenne québécoise dans 10 de ces 12 circonscriptions. Dans Ungava, l'âge médian est de 29,8 ans, alors qu'il est de 43,2 au Québec. Dans cette même circonscription, 68,5 % de la population s'identifie comme Autochtone, ce qui est largement supérieur aux autres circonscriptions. Comme l'analyse des données sur la participation le démontre, le taux de participation dans Ungava est beaucoup plus bas que la moyenne, en particulier dans les sections de vote associées aux villages inuit et cris. Depuis les élections générales de 2012, cet écart est d'au moins 30 points. De manière générale, les électrices et les électeurs autochtones exercent moins fréquemment leur droit de vote : la participation électorale sur les territoires associés aux Premières Nations et aux Inuit était inférieure de 51,49 points à celle de la moyenne provinciale en 2022³⁶. Toutefois, leur participation varie considérablement d'une communauté et d'une nation à l'autre, en fonction de divers facteurs dont l'importance relative reste à évaluer (âge, niveau de revenu et d'éducation, éloignement géographique, etc.).

33. À ce sujet, voir les études publiées par la Chaire de recherche sur les institutions parlementaires et la démocratie : François Gélneau et Alexandre Morin-Chassé, « Les motifs de la participation électorale au Québec : élection de 2008 », *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, n° 1, 2009, p. 80 ; et Philippe Dubois, Maxime Blanchard et François Gélneau, « Les déterminants individuels de la participation électorale aux élections générales québécoises de 2018 », *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, no 21, 2021.

34. Les profils sociodémographiques des 125 circonscriptions du Québec basés sur les données du recensement 2021 sont disponibles sur le site Web d'Élections Québec [<https://www.electionsquebec.qc.ca/cartes-electorales/circonscriptions-provinciales/portrait-socioeconomique/938/>].

35. Les circonscriptions de l'Acadie, de D'Arcy-McGee, de Chomedey, de Duplessis, de Bourassa-Sauvé, de Pontiac, de Marguerite-Bourgeoys, de Mont-Royal-Outremont, de Saint-Laurent, d'Ungava, de Viau et de Westmount-Saint-Louis.

36. Cette évaluation ne prend pas en compte les populations autochtones qui résident à l'extérieur des communautés.

Par ailleurs, la proportion de la population dont la première langue parlée est le français est inférieure à la moyenne québécoise (82,2 %) dans 11 cas sur 12. Dans 5 cas, cette proportion y est inférieure par plus de 30 points de pourcentage³⁷. Finalement, dans 9 cas sur 12, les personnes immigrantes³⁸ représentent une proportion plus importante de la population que la moyenne québécoise (29,5 %); elle surpasse la moyenne de plus de 20 points de pourcentage dans 8 cas.

Dans les huit circonscriptions où la participation est la plus élevée (plus de 75 %)³⁹, les caractéristiques sociodémographiques de la population se distinguent aussi de la moyenne québécoise. L'âge médian de la population est supérieur à la médiane québécoise dans quatre cas; il y est supérieur de plus de cinq ans dans deux cas (Louis-Hébert et Îles-de-la-Madeleine). Dans toutes ces circonscriptions, la proportion de la population ayant le français comme première langue officielle est supérieure à la moyenne québécoise; dans sept circonscriptions sur huit, elle y est supérieure par plus de dix points de pourcentage. Dans toutes les circonscriptions concernées, la proportion de la population d'origine immigrante est beaucoup plus faible que la moyenne du Québec. Dans une seule circonscription, la part de la population s'identifiant comme Autochtone dépasse la moyenne québécoise : celle de Chauveau, où est située la communauté de Wendake, associée à la nation huronne-wendate.

Ce très bref survol des caractéristiques sociodémographiques des circonscriptions dont le taux de participation s'écarte de la moyenne ne suffit pas à évaluer le poids de ces variables sur la participation électorale. De nouvelles recherches sont nécessaires afin d'affiner les connaissances sur la participation électorale au Québec. La banque de données utilisée pour rédiger cette note, mise sur pied par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, en collaboration avec Élections Québec, pourrait non seulement soutenir une analyse plus approfondie des inégalités de participation entre les différentes régions du Québec, mais aussi des études sur certains segments de l'électorat qui exercent moins fréquemment leur droit de vote. Elle constitue ainsi un complément essentiel aux données de sondage. Élections Québec souhaite creuser davantage ces thèmes avec les chercheurs qui s'intéressent à la question électorale.

37. Dans les circonscriptions de Chomedey, de D'Arcy-McGee, de Saint-Laurent, d'Ungava et de Westmount-Saint-Louis.

38. Le taux inclut les résidentes et résidents permanents.

39. Les circonscriptions de Beauce-Sud, Beauce-Nord, Chauveau, Chutes-de-la-Chaudière, Îles-de-la-Madeleine, Louis-Hébert, Montarville et Verchères.

Annexe 1

Liste des circonscriptions par région électorale et nombre d'électrices et d'électeurs inscrits sur la liste électorale en 2022

Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

143 411 électrices et électeurs inscrits

- Abitibi-Est
- Abitibi-Ouest
- Rouyn-Noranda-Témiscamingue
- Ungava

Bas-Saint-Laurent

97 646 électrices et électeurs inscrits

- Rimouski
- Rivière-du-Loup-Témiscouata

Capitale-Nationale

580 235 électrices et électeurs inscrits

- Charlesbourg
- Charlevoix-Côte-de-Beaupré
- Chauveau
- Jean-Lesage
- Jean-Talon
- La Peltrie
- Louis-Hébert
- Montmorency
- Portneuf
- Taschereau
- Vanier-Les Rivières

Chaudière-Appalaches

357 265 électrices et électeurs inscrits

- Beauce-Nord
- Beauce-Sud
- Bellechasse
- Chutes-de-la-Chaudière
- Côte-du-Sud
- Lévis
- Lotbinière-Frontenac

Côte-Nord

69 648 électrices et électeurs inscrits

- Duplessis
- René-Lévesque

Estrie-Centre-du-Québec

483 113 électrices et électeurs inscrits

- Arthabaska
- Drummond-Bois-Francs
- Johnson
- Mégantic
- Nicolet-Bécancour
- Orford
- Richmond
- Saint-François
- Sherbrooke

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

123 595 électrices et électeurs inscrits

- Bonaventure
- Gaspé
- Îles-de-la-Madeleine
- Matane-Matapédia

Île-de-Montréal

1 292 848 électrices et électeurs inscrits

- Acadie
- Anjou–Louis-Riel
- Bourassa-Sauvé
- Camille-Laurin
- D’Arcy-McGee
- Gouin
- Hochelaga-Maisonneuve
- Jacques-Cartier
- Jeanne-Mance–Viger
- LaFontaine
- Laurier-Dorion
- Marguerite-Bourgeoys
- Marquette
- Maurice-Richard
- Mercier
- Mont-Royal–Outremont
- Nelligan
- Notre-Dame-de-Grâce
- Pointe-aux-Trembles
- Robert-Baldwin
- Rosemont
- Sainte-Marie–Saint-Jacques
- Saint-Henri–Sainte-Anne
- Saint-Laurent
- Verdun
- Viau
- Westmount–Saint-Louis

Laurentides-Lanaudière A

492 781 électrices et électeurs inscrits

- Argenteuil
- Berthier
- Bertrand
- Groulx
- Joliette
- Labelle
- Prévost
- Rousseau
- Saint-Jérôme

Laurentides-Lanaudière B

422 482 électrices et électeurs inscrits

- Blainville
- Deux-Montagnes
- L’Assomption
- Les Plaines
- Masson
- Mirabel
- Repentigny
- Terrebonne

Laval

316 495 électrices et électeurs inscrits

- Chomedey
- Fabre
- Laval-des-Rapides
- Mille-Îles
- Sainte-Rose
- Vimont

Mauricie

220 135 électrices et électeurs inscrits

- Champlain
- Laviolette–Saint-Maurice
- Maskinongé
- Trois-Rivières

Montérégie A

671 099 électrices et électeurs inscrits

- Beauharnois
- Borduas
- Brome-Missisquoi
- Granby
- Huntingdon
- Iberville
- Richelieu
- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jean
- Soulanges
- Vachon
- Vaudreuil

Montérégie B

521 150 électrices et électeurs inscrits

- Chambly
- Châteauguay
- La Pinière
- La Prairie
- Laporte
- Marie-Victorin
- Montarville
- Sanguinet
- Taillon
- Verchères

Outaouais

289 761 électrices et électeurs inscrits

- Chapleau
- Gatineau
- Hull
- Papineau
- Pontiac

Saguenay–Lac-Saint-Jean

221 125 électrices et électeurs inscrits

- Chicoutimi
- Dubuc
- Jonquière
- Lac-Saint-Jean
- Roberval

Annexe 2

Taux de participation général et taux de votes exercés par anticipation dans chaque circonscription lors des élections générales de 2022

Circonscription	Taux de votes exercés par anticipation	Taux de participation général
Abitibi-Est	36,31 %	62,57 %
Abitibi-Ouest	30,70 %	63,70 %
Acadie	26,15 %	53,45 %
Anjou-Louis-Riel	37,19 %	63,85 %
Argenteuil	35,81 %	64,17 %
Arthabaska	40,68 %	74,10 %
Beauce-Nord	33,40 %	77,03 %
Beauce-Sud	38,89 %	75,93 %
Beauharnois	40,14 %	66,33 %
Bellechasse	32,83 %	73,86 %
Berthier	36,79 %	67,85 %
Bertrand	43,94 %	64,77 %
Blainville	40,49 %	72,12 %
Bonaventure	35,43 %	62,76 %
Borduas	33,77 %	74,94 %
Bourassa-Sauvé	30,27 %	53,46 %
Brome-Missisquoi	38,18 %	67,99 %
Camille-Laurin	37,70 %	63,45 %

Circonscription	Taux de votes exercés par anticipation	Taux de participation général
Chambly	40,06 %	73,73 %
Champlain	39,56 %	70,98 %
Chapleau	39,46 %	58,78 %
Charlesbourg	44,57 %	74,60 %
Charlevoix-Côte-de-Beaupré	36,56 %	70,20 %
Châteauguay	34,49 %	61,98 %
Chauveau	45,93 %	75,68 %
Chicoutimi	35,75 %	68,73 %
Chomedey	35,97 %	54,52 %
Chutes-de-la-Chaudière	43,28 %	78,91 %
Côte-du-Sud	32,82 %	68,46 %
D'Arcy-McGee	25,43 %	47,49 %
Deux-Montagnes	37,49 %	69,48 %
Drummond-Bois-Francs	36,10 %	69,60 %
Dubuc	32,39 %	65,05 %
Duplessis	32,58 %	53,21 %
Fabre	33,43 %	62,55 %
Gaspé	38,75 %	60,96 %
Gatineau	36,04 %	58,79 %
Gouin	37,45 %	69,57 %
Granby	41,35 %	68,14 %
Groulx	41,66 %	68,51 %
Hochelaga-Maisonneuve	36,37 %	62,56 %
Hull	39,84 %	57,94 %
Huntingdon	30,71 %	64,27 %

Circonscription	Taux de votes exercés par anticipation	Taux de participation général
Iberville	32,47 %	70,23 %
Îles-de-la-Madeleine	28,21 %	75,74 %
Jacques-Cartier	35,03 %	63,17 %
Jean-Lesage	44,25 %	67,34 %
Jeanne-Mance-Viger	25,54 %	55,01 %
Jean-Talon	42,84 %	73,86 %
Johnson	29,09 %	67,64 %
Joliette	47,08 %	69,76 %
Jonquière	34,64 %	68,46 %
La Peltrie	42,12 %	73,70 %
La Pinière	39,44 %	59,90 %
La Prairie	43,06 %	72,50 %
Labelle	39,02 %	65,15 %
Lac-Saint-Jean	28,50 %	67,18 %
LaFontaine	34,84 %	62,33 %
Laporte	38,35 %	64,04 %
L'Assomption	37,96 %	70,75 %
Laurier-Dorion	32,43 %	61,62 %
Laval-des-Rapides	34,30 %	61,48 %
Laviolette-Saint-Maurice	41,58 %	64,04 %
Les Plaines	33,68 %	67,59 %
Lévis	48,55 %	73,73 %
Lotbinière-Frontenac	35,05 %	73,86 %
Louis-Hébert	50,83 %	81,09 %
Marguerite-Bourgeoys	32,08 %	54,71 %

Circonscription	Taux de votes exercés par anticipation	Taux de participation général
Marie-Victorin	39,05 %	61,64 %
Marquette	37,22 %	58,32 %
Maskinongé	38,34 %	70,57 %
Masson	36,58 %	71,16 %
Matane-Matapédia	31,57 %	64,93 %
Maurice-Richard	39,86 %	68,36 %
Mégantic	31,21 %	70,39 %
Mercier	39,30 %	63,62 %
Mille-Îles	33,87 %	66,98 %
Mirabel	34,24 %	68,98 %
Montarville	38,88 %	78,55 %
Montmorency	43,77 %	73,94 %
Mont-Royal-Outremont	36,66 %	53,70 %
Nelligan	32,35 %	58,76 %
Nicolet-Bécancour	30,68 %	72,52 %
Notre-Dame-de-Grâce	28,10 %	55,76 %
Orford	39,46 %	71,19 %
Papineau	34,52 %	59,44 %
Pointe-aux-Trembles	38,55 %	66,33 %
Pontiac	34,03 %	53,50 %
Portneuf	37,63 %	73,29 %
Prévost	43,73 %	69,37 %
René-Lévesque	31,61 %	59,93 %
Repentigny	39,13 %	73,24 %
Richelieu	41,27 %	67,81 %

Circonscription	Taux de votes exercés par anticipation	Taux de participation général
Richmond	38,18 %	72,10 %
Rimouski	39,96 %	71,60 %
Rivière-du-Loup-Témiscouata	33,76 %	68,89 %
Robert-Baldwin	27,99 %	55,80 %
Roberval	39,13 %	60,78 %
Rosemont	42,50 %	68,22 %
Rousseau	35,49 %	61,49 %
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	31,21 %	64,91 %
Sainte-Marie-Saint-Jacques	40,64 %	56,23 %
Sainte-Rose	35,30 %	67,56 %
Saint-François	42,27 %	69,45 %
Saint-Henri-Sainte-Anne	34,74 %	57,82 %
Saint-Hyacinthe	33,48 %	70,47 %
Saint-Jean	39,70 %	69,73 %
Saint-Jérôme	42,86 %	65,17 %
Saint-Laurent	27,77 %	50,96 %
Sanguinet	38,96 %	69,81 %
Sherbrooke	43,52 %	70,82 %
Soulanges	33,29 %	67,37 %
Taillon	43,79 %	67,66 %
Taschereau	43,04 %	72,28 %
Terrebonne	35,82 %	71,19 %
Trois-Rivières	44,93 %	68,72 %
Ungava	31,96 %	30,21 %
Vachon	41,89 %	68,37 %

Circonscription	Taux de votes exercés par anticipation	Taux de participation général
Vanier-Les Rivières	46,41 %	73,54 %
Vaudreuil	37,83 %	65,19 %
Verchères	39,20 %	75,28 %
Verdun	41,07 %	64,52 %
Viau	29,72 %	54,03 %
Vimont	35,60 %	69,97 %
Westmount-Saint-Louis	33,20 %	44,99 %

Annexe 3

Moyennes des taux de participation par région électorale

Région électorale	Moyenne des taux de participation
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	55,35 %
Bas-Saint-Laurent	70,25 %
Capitale-Nationale	73,59 %
Chaudière-Appalaches	74,54 %
Côte-Nord	56,57 %
Estrie-Centre-du-Québec	70,87 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	66,10 %
Île-de-Montréal	58,82 %
Laurentides-Lanaudière A	66,25 %
Laurentides-Lanaudière B	70,56 %
Laval	63,84 %
Mauricie	68,58 %
Montérégie A	68,40 %
Montérégie B	68,51 %
Outaouais	57,69 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	66,04 %

Annexe 4

Considérations méthodologiques

Les données nécessaires à la production des tableaux de ce document proviennent des listes électorales annotées du directeur général des élections du Québec. En plus d'indiquer l'âge des électrices et des électeurs, ces listes nous permettent d'identifier ceux qui ont voté et ceux qui ne l'ont pas fait. Afin d'analyser les listes électorales annotées, nous avons transféré leur contenu sur un support informatique. Étant donné le temps et les coûts associés à cette opération, nous ne pouvions pas envisager de numériser les données de l'ensemble des électeurs inscrits. Nous avons donc procédé par échantillonnage.

Les échantillons des élections antérieures à 2014 ont été construits à l'aide d'une stratégie à deux degrés. Le premier degré prévoyait la sélection au hasard d'une série de grappes (correspondant aux sections de vote) pour représenter l'électorat. Les échantillons n'incluaient aucune observation provenant des sections de votes non sélectionnées. Le deuxième degré prévoyait la sélection aléatoire d'un échantillon d'électrices et d'électeurs dans chaque grappe retenue. Pour chaque élection, nous avons procédé au tirage aléatoire d'un certain nombre de sections de vote. Dans chaque section de vote, nous avons retenu un électeur sur trois.

Les échantillons utilisés depuis 2014 diffèrent quelque peu des échantillons antérieurs. Ils ont été construits à l'aide d'une stratégie d'échantillonnage par grappes avec stratification par région. Au total, nous avons procédé au tirage aléatoire d'environ 1000 sections de vote distribuées dans les 16 régions électorales du Québec. Le nombre de sections de vote choisi par région est proportionnel au poids démographique de l'électorat de chaque région, mais nous avons inclus au moins 40 sections de vote par région. Nous avons saisi l'information relative à l'ensemble des électrices et des électeurs inscrits dans chaque section de vote retenue. Cette nouvelle stratégie d'échantillonnage nous permet d'estimer le taux de participation par groupe d'âge, par sexe et par région électorale.

Caractéristiques des échantillons ayant servi à l'estimation du taux de participation aux élections générales du Québec de 1985 à 2022

	1985	1989	1994	1998	2003	2007
Sections (nombre total)	20 225	21 905	20 687	21 546	19 364	21 466
Sections sélectionnées (échantillon)	500	500	500	500	500	500
Sections documentées (échantillon)	473	463	487	459	445	446
Électeurs (nombre total)	4 579 921	4 670 690	4 893 465	5 254 482	5 490 551	5 630 567
Électeurs (échantillon)	35 285	32 538	38 084	36 980	41 763	38 806
Électeurs retenus par section de vote sélectionnée	1 sur 3					

	2008	2012	2014	2018	2022
Sections (nombre total)	20 385	19 238	17 583	16 462	17 699
Sections sélectionnées (échantillon)	500		1 003	1 000	1 000
Sections documentées (échantillon)	466	510	941	870	914
Électeurs (nombre total)	5 738 811	5 913 622	6 012 440	6 169 772	6 302 789
Électeurs (échantillon)	46 862	53 122	312 351	316 544	341 607
Électeurs retenus par section de vote sélectionnée	1 sur 3	1 sur 3	Tous	Tous	Tous

**Distribution des sections de vote sélectionnées dans l'échantillon 2022
par région électorale**

	Univers		Échantillon proportionnel avec minimum de 40 SV		Échantillon final	
	SV (nombre)	SV (%)	SV (nombre)	SV (%)	SV (nombre)	SV (%)
Abitibi-Temiscamingue	425	11,18 %	40	4,0 %	38	4,2 %
Bas-Saint-Laurent	302	8,4 %	40	4,0 %	38	4,2 %
Capitale-Nationale	1 641	45,5 %	85	8,5 %	83	9,1 %
Chaudière-Appalaches	1 027	28,4 %	50	5,0 %	50	5,5 %
Côte-Nord	215	6,0 %	40	4,0 %	38	4,2 %
Estrie-Centre-du-Québec	1 375	38,1 %	69	6,9 %	64	7,0 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	394	10,9 %	40	4,0 %	38	4,2 %
Laurentides-Lanaudière A	1 233	34,2 %	62	6,2 %	51	5,6 %
Laurentides-Lanaudière B	1 287	35,7 %	64	6,4 %	61	6,7 %
Laval	857	23,7 %	40	4,0 %	40	4,4 %
Mauricie	620	17,2 %	40	4,0 %	39	4,3 %
Montérégie A	1 714	47,5 %	87	8,7 %	87	9,5 %
Montérégie B	1 555	43,1 %	78	7,8 %	72	7,9 %
Outaouais	802	22,2 %	40	4,0 %	31	3,4 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	642	17,8 %	40	4,0 %	36	3,9 %
Île-de-Montréal	3 610	100,0 %	185	18,5 %	148	16,2 %
	17 699	100 %	1 000	100 %	914	100 %